



Aimer Vivre à Toulouse

MAIRIE DE  TOULOUSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 16 décembre 2021

Toulouse accueille la cour administrative d'appel d'Occitanie

Réaction de Jean-Luc Moudenc

Après l'annonce en novembre 2019 de son installation au sein du site de l'ancien rectorat de Toulouse, la cour administrative d'appel de la région Occitanie a été inaugurée, ce jeudi 16 décembre, en présence notamment du Premier Ministre, Jean Castex, du Garde des Sceaux, Eric Dupond-Moretti, du Préfet d'Occitanie, Etienne Guyot et de Jean-Luc Moudenc, Maire de Toulouse, Président de Toulouse Métropole.

« Je me réjouis d'accueillir à Toulouse la 9e cour administrative d'appel française, magistrats et personnels du greffe, œuvrant pour les intérêts de la justice et la défense des droits de chacun. C'est une chance pour Toulouse que j'avais identifiée comme telle depuis 2017, et qui a permis de fédérer et mobiliser tant les élus que les professionnels du droit, l'ordre des Avocats de Toulouse en tête, pour qu'elle soit installée à Toulouse, capitale régionale et cité du droit depuis le XIII^e siècle.

Mais c'est avant tout une chance pour les Toulousains et l'ensemble des habitants d'Occitanie qui devaient, jusqu'à lors, se rendre à Bordeaux ou à Marseille pour assister au jugement de leur affaire en appel.

Je me félicite de ce rapprochement entre les citoyens et un lieu de justice » précise Jean-Luc Moudenc, Maire de Toulouse, Président de Toulouse Métropole.

Service de presse

Hôtel de Ville, place du Capitole
31000 Toulouse
tel. 05 61 22 21 47
service.presse@mairie-toulouse.fr
espacepresse.toulouse.fr

Suivez toutes les informations
du service de presse sur le fil
Twitter [@PresseToulouse](https://twitter.com/PresseToulouse)



Ce communiqué de presse est édité par la Mairie de Toulouse. Pour vous désinscrire [cliquez ici](#).